



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

Avis public de révision de la liste référendaire

Municipalité : Saint-Nazaire-de-Dorchester

Bureau : Complexe municipal

Zones : 100-A ; 11-M ; 140-Ha

Date du scrutin : 25 août 2024

Type d'élection : Référendum

Par cet avis public, **Carl Brochu**, président du référendum, annonce les éléments suivants aux personnes habiles à voter.

1. La liste référendaire a été déposée au bureau de la municipalité le 30 juillet 2024. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
 2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
 3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste référendaire si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le **16 juillet 2024**
 - vous aviez la citoyenneté canadienne
 - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous deviez, le **16 juillet 2024**, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité
- NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président du référendum.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une personne habile à voter et domiciliée dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : 61-A, rue Principale, Saint-Nazaire-de-Dorchester, QC G0R 3T0

Jours et heures : **6 août 2024, de 10h à 13h**

13 août 2024, de 19h à 22h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre le président du référendum à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

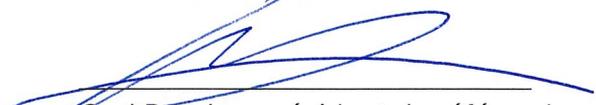
Président du référendum

Adresse : 61-A, rue Principale, Saint-Nazaire-de-Dorchester, QC G0R 3T0

Téléphone : 418-642-1305

Signature

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, le 3 août 2024



Carl Brochu, président du référendum